

# Le Maghrebophila Maroc – Algérie - Tunisie



Bulletin philatélique trimestriel  
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF  
mars – juin – septembre - décembre  
**NUMERO # 39 – SEPTEMBRE 2022**

N° 514.  
(Mai 1919. — Requin rose 636.)  
(Mon. G. de l'Union.)

POSTES  
ET TÉLÉGRAPHES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

AVIS DE RÉCEPTION

d'un (1) *lettre* valeur déclarée *.....* enregistré au bureau  
recommandé.....

de (2) *Rabat* le *5 Avril 1921* sous le n° (3) .....

et adressé à (inscription complète) M. *Arissien Brun*  
*19, R. Barbareux*  
à *Marseille*  
(rue et n° s'il y a lieu) .....

Nom et adresse de l'expéditeur (A.) M. *Beau Hain Lenoir*  
à *Rabat*  
(rue et n° s'il y a lieu) .....

Le soussigné déclare que l' (1) *L* valeur déclarée..... à l'adresse  
recommandé.....  
susmentionnée a été dûment livré le *13-4-21*

Timbre du bureau distributeur. Signature (4) de l'agent du bureau distributeur:

(En France la signature du destinataire n'est jamais requise.)

(1) Nature de l'objet (lettre, boîte, échantillon, etc.). — (2) Griffes du bureau d'origine. — (3) Date du dépôt et n° d'inscription au registre de dépôt. — (4) Dans les offices où les règlements le comportent, la signature de l'agent du bureau distributeur est remplacée par celle du destinataire. L'avis est ensuite renvoyé par le premier courrier.

Dans le régime intérieur: Sous enveloppe n° 819 comme correspondance ordinaire..... à l'expéditeur..... de l'objet  
Dans le régime international: Sous enveloppe n° 289 recommandée d'office..... au bureau d'origine... qu'il concerne.

(A) Dans le régime international le nom et l'adresse de l'expéditeur ne sont consignés qu'à la rentrée de la formule n° 514 au bureau d'origine.

CONTACTS : *Khalid BENZIANE* – [khalid.benziane@orange.fr](mailto:khalid.benziane@orange.fr)

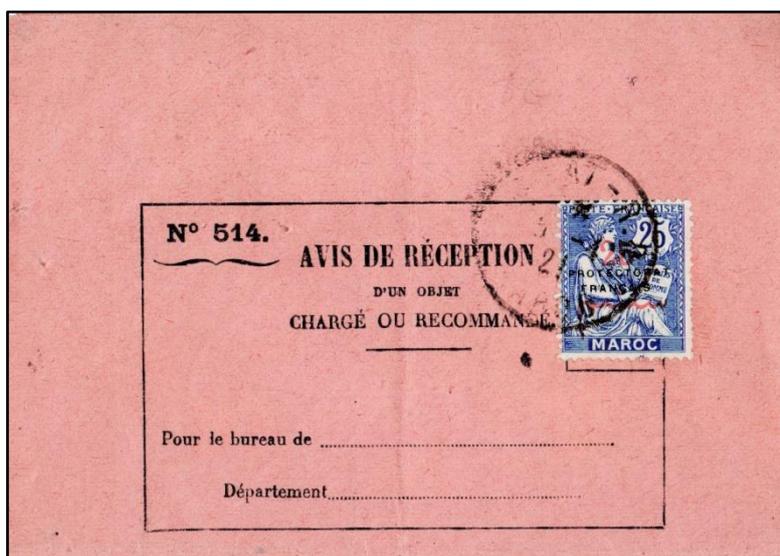
**COMITE DE REDACTION**

- BENZIANE Khalid (FR)
- GUYAUX Jean-Claude (BE)
- LEMRAHI Abdelkader (MA)
- LINDEKENS Philippe (BE)
- LINDEKENS Thomas (BE)
- SANCHEZ Thierry (FR)

**Sommaire**

- |   |             |         |
|---|-------------|---------|
| • Algérie – massacre de Setif, Guelma et Kherrata               | K. Benziane | page 4  |
| • Oblitérations mécaniques du Maroc - machine SAVANA            | JC Guyaux   | page 22 |
| • Maroc – ces villes qui ont changé de nom après l'indépendance | K. Benziane | page 29 |
| • Maroc - Date de la poste faisant foi                          | JC Guyaux   | page 36 |
| • OUED-ZEM : une oblitération bien tardive                      | K. Benziane | page 38 |

**Pièce de couverture**



**Description – Collection Philippe Lindekens**

Avis de réception d'une lettre recommandée enregistrée au bureau de Rabat le 5 avril 1921 et adressée à Mr Brun, 19 rue Barbaroux à Marseille.

L'agent du bureau distributeur de Marseille déclare que la lettre recommandée à l'adresse susmentionnée a été dûment livrée le 13 avril 1921.

Cachet bancaire de réception de l'avis par la Banque Algéro-Tunisienne de Rabat le 20 avril. 1921

## Delcampe Blog et Delcampe Magazine

Découvrez **gratuitement**  
toute l'actualité de la collection !



### **Car Delcampe, c'est aussi :**

- ◆ un **magazine** bimestriel gratuit de philatélie
- ◆ un **blog** dynamique sur tous les univers de la collection

**Disponibles en ligne et téléchargeables sur**

<https://blog.delcampe.net/fr/magazine>

Nous vous conseillons la lecture du « [Delcampe Magazine](#) »,  
revue mensuelle en ligne, gratuite et téléchargeable.

# ALGERIE - MASSACRE DE SETIF, GUELMA et KHERRATA du 8 MAI 1945

Par Khalid Benziane

## ALGERIE :

MASSACRE DE SETIF, GUELMA ET KHERRATA 8 MAI 1945

EMISSION DU 30<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE ET SON  
UTILISATION POSTALE DE 1975 A 1987

### PLAN

- I. RAPPELS HISTORIQUES DU MASSACRE DE SETIF, GUELMA ET KHERRATA
- II. EMISSION DE 1975 : INFORMATIONS PHILATELIQUES
- III. VARIETES SUR L'EMISSION DU MASSACRE DE SETIF, GUELMA ET KHERRATA
- IV. TARIFS POSTAUX ENTRE 1975 ET 1987
- V. UTILISATION POSTALE ENTRE 1975 ET 1987



*Peinture allégorique contemporaine du massacre du 8 mai 1945*

## I. RAPPELS HISTORIQUES DU MASSACRE DE SETIF, GUELMA ET KHERRATA

Les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata sont des répressions sanglantes qui suivirent les manifestations nationalistes, indépendantistes et anti-colonialistes qui sont survenues en mai 1945 dans le Constantinois, en Algérie pendant la colonisation française.

Elles débutent le 8 mai 1945. Pour fêter la fin des hostilités de la Seconde Guerre mondiale et la victoire des Alliés sur les forces de l'Axe, un défilé est organisé. Les partis nationalistes algériens, profitant de l'audience particulière donnée à cette journée, décident par des manifestations de rappeler leurs revendications ; ces manifestations sont autorisées par les autorités à la condition que seuls des drapeaux français soient agités. À Sétif, un policier tire sur Bouzid Saâl, jeune scout musulman tenant un drapeau de l'Algérie et le tue, ce qui déclenche plusieurs émeutes et actions meurtrières des manifestants, avant que l'armée n'intervienne.



*Arrestations de civils menés vers leur propre exécution avant de finir brûlés dans des fours à chaux de Guelma*

Il y a parmi les Européens 102 morts et autant de blessés. Le nombre des victimes algériennes, difficile à établir, est encore sujet à débat, 70 ans plus tard. Les autorités françaises de l'époque fixent le nombre de tués à 1 165 (rapport du général Duval).

### **Un des plus atroces massacres coloniaux de la part de la France**

Suite aux assassinats d'Algériens à Sétif et à Guelma, des groupes d'indigènes avaient, dans leur repli, riposté en tuant des Européens. S'ensuit une répression extrêmement violente dans les rues et les quartiers de ces deux villes importantes, alors que la presse française parle abusivement de terrorisme algérien. Pendant une semaine, l'armée française, renforcée par des avions et des chars, se déchaîne sur les populations de la région et tue sans distinction. À la colère légitime des Algériens, la réponse du gouvernement français, dans lequel se trouve, mais oui, le PS et le PC, aux côtés de de Gaulle, ne s'est, en tout cas, pas fait attendre en mobilisant toutes les forces de police, de gendarmerie, de l'armée, en envoyant des renforts de CRS et de parachutistes, et même en recrutant des miliciens, qui ne se gênent pas de fusiller des Algériens de tous âges et sans défense.

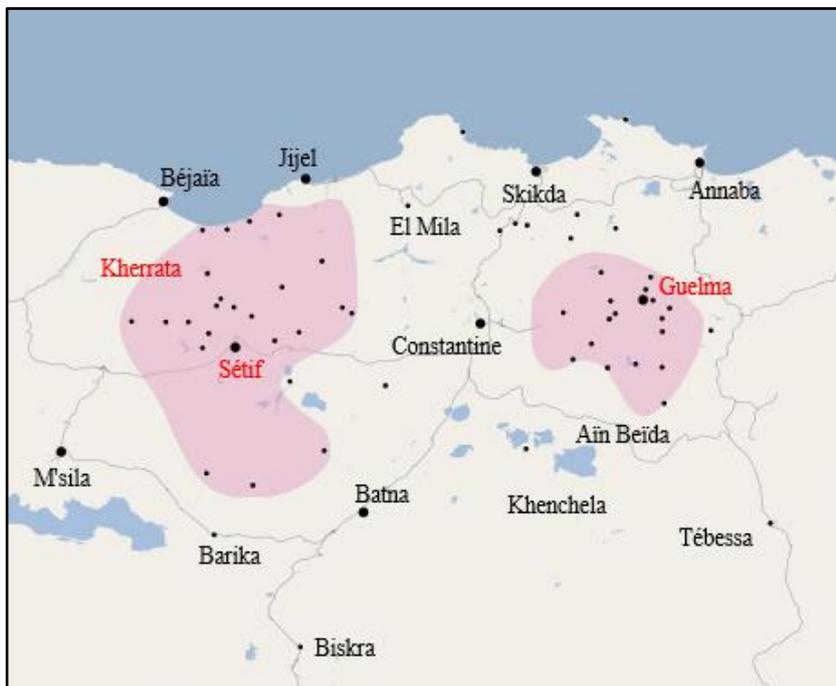
## Le Maghrebophila

Le gouvernement algérien reprend, par la suite, le nombre de 45 000 morts avancé par le PPA. Selon François Cochet, Maurice Faivre, Guy Pervillé et Roger Vétillard, certains historiens évalueraient le nombre des victimes dans une fourchette allant de 3 000 à 8 000 victimes alors que Jean-Louis Planche ou Gilbert Meynier donnent pour plausibles une fourchette allant de 20 000 à 30 000 morts.

Commémorée chaque année en Algérie, « la tentative insurrectionnelle avortée de 1945 a servi de référence et de répétition générale à l'insurrection victorieuse de 1954 » et même de « premier acte de la guerre d'Algérie ». L'ambassadeur de France en Algérie, dans un discours officiel à Sétif en février 2005, a décrit cet événement comme une « tragédie inexcusable » (Source Wikipédia).



*Hommes, femmes et enfants furent massacrés par milliers*



*Zones géographiques des massacres de Guelma, Sétif et Kherrata*

## II. EMISSION DE 1975 : INFORMATIONS PHILATELIQUES

Pour commémorer le 30<sup>ème</sup> anniversaire du massacre de Sétif, Guelma et Kherrata, l'Algérie va émettre une série de timbres-poste en 1975. Ce massacre a été perpétré essentiellement par l'armée française et par des civils français sous l'œil bienveillant des Autorités, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Le début des révoltes date du 8 mai 1945, le premier jour de la fin de la seconde guerre mondiale à laquelle ont participé de milliers d'Algériens pour libérer la France.

Cette série comprend **7 timbres**, et va être mise en vente le **1<sup>er</sup> novembre 1975** (2 valeurs) et le **17 décembre 1975** (5 valeurs), comme l'indiquent les FDC ci-après.



*Emission Premier Jour du 1<sup>er</sup> novembre 1975 : 50c et 1 dinar*

Elle comprend 7 + 1 valeurs : 5c orange, 10c vert jaune, 25c bleu gris, 30c bistre, 50c émeraude, 70c brun rose et 1 dinar rouge. Les timbres tirés en offset en planches de 50 timbres (10 H x 5 V) sont dentelés 14. Aucune inscription sur les bords de feuille. Le fond est unicolore et les inscriptions centrales sont en noir. On lit en arabe et en français le nom des trois villes martyres : Sétif, Guelma et Kherrata, au centre du timbre. En périphérie la légende est en blanc : en haut République Algérienne Démocratique et Populaire (en arabe) ; en dessous toujours en haut l'inscription en arabe 8 mai 1945 - 1975, que l'on retrouve en français en bas de la légende centrale ; en bas ALGERIE, albarid (Poste) et la valeur. Le nom du dessinateur dans la marge en bas à droite en arabe, on lit : Mohamed al-Charif. Ces timbres portent les numéros du catalogue Yvert et Tellier 623 à 629. Le 9 février 1978, le timbre à 50c émeraude fut surchargé 60c (N° Yvert & Tellier 683). Le chiffre du tirage n'est pas connu.

Ce type de timbre dont la présentation est sobre, fond uni et texte bilingue, n'est enrichi que par deux « guillochis » verticaux de part et d'autre du texte central.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة البريد والمواصلات السلكية ولاسلكية

8 ماي 1945 - 1975

سطينف - قالمة - خراطة



القيمة : 0,50 أخضر و  
القيمة : 1,00 أحمر و  
سلسلة استعمال جاري  
القطع : 22 x 32 (مخرم 14)  
50 طابعا بالورقة

البيع المسبق، يومي 1 و 2 نوفمبر 1975

- بالقباضة الرئيسية للبريد بالجزائر
- بالقباضة الرئيسية للبريد بقسنطينة
- بالقباضة الرئيسية للبريد بالاغواط
- بالقباضة الرئيسية للبريد بوهران

و استثنائيا :

سطينف - قالمة - خراطة

البيع العام، يوم 3 نوفمبر 1975 في جميع مكاتب البريد

ظرف مصور

غير مخلص عليه 0,80 د.ج.

سيوضع للبيع ابتداء من يوم 1 الى 8 نوفمبر 1975

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

8 MAI 1945 - 1975

SETIF - GUELMA - KHERRATA

Dessiné par

M. CHEFFA

Imprimé en

Offset



U, bu Vert et Noir

1,00 Rouge et Noir

Série d'usage courant

Format : 22 x 32 (Dentelé 14)

50 timbres à la feuille

Vente anticipée, les 1<sup>er</sup> et 2 Novembre 1975

- à la Recette Principale des Postes d'ALGER
  - à la Recette Principale des Postes de CONSTANTINE
  - à la Recette Principale des Postes de LAGHOUAT
  - à la Recette Principale des Postes d'ORAN
- et exceptionnellement :
- à SETIF - GUELMA et KHARRATA

Vente générale, le 3 Novembre 1975 dans tous les bureaux de poste.

ENVELOPPE ILLUSTRÉE

Non affranchie : 0,80 D.A.

sera mise en vente du 1<sup>er</sup> au 8 Novembre 1975 inclus

ماي 1945.

يذكرنا ذلك بالعهد الذي كانت تحفل فيه محبوا العالم كله بمسوق الفاشية، ولقد كان الشعب الجزائري الذي ساهم مساهمة عظيمة في تحقيق هدف الحرية هذا، يحتفل بهذا الحدث طس شاكنته . ولكن كانت مشروب الاستغلال والامانة والبؤس قد مررت عهده فكان الحرب قد فجرت، فيه امال التحرر، فخرج الى الشارع مطالبها بحقوقه وانيتته الوطنية بعد الامرات مادية ومسالمة .

واكن الحقوى الاستعمارية اغتلت هذه الفرصة السانحة كي تنطهد مبعبا اعزل لا دفاع له امطهادا وحماها اعمى تربعت عنه مجزة حقيقة ناميك عن اساليب الطرد والاحراق والتخظيم .

لقد كانت مذبحه رهيبه . . في سطينف وقالمة حيث ذهبت فحيتها 45.000 نسمة .

أما خراطة فقد تحطمت تحت قصف القبايل البحرية .

لكن الشعب الجزائري أدرك شهية 8 ماي 1945 أن لا حرية له ولا استقلال الا اذا رد على العنف والامطهاد بالعنف القوي المنظم .

لذلك كانت الدماء المسالمة تصفي بذور النهضة وتمهد لا أول نوفمبر 1954 العجيد .

لقد مضى على ذلك ثلاثون عاما ومافتحت الجزائر تذكر هو "العهد له اولئك الذين شرو احياتهم من أجل القضاء على الغصب والاستغلال والتخظيم .

ان الكائة التي يحتفلها 8 ماي 1945 في نفوس الشعب لعظمة حقا . ذلك ان 8 ماي 1945 وأول نوفمبر 1954 يمثلان تاريخين مرتعنين لرباطا هلالا ينضمان اهدا ويخاندان على مدى الدهر تاريخ الشعب الجزائري .

MAI 1945

C'était l'époque où les peuples du monde entier étaient en fête. Le fascisme venait de s'écrouler. Le peuple algérien qui a apporté une grande contribution à cet idéal de liberté fêtait l'événement à sa manière. Si l'exploitation, l'humiliation, la misère l'avaient mûri, la guerre avait fait naître en lui des espoirs de libération.

Il est alors sorti dans la rue réclamer ses droits, clamer son identité nationale par des manifestations calmes et pacifiques.

Mais les forces colonialistes ont trouvé dans ces manifestations, une occasion propice et suffisante, pour réprimer sauvagement une population désarmée et sans défense. Toute la machine répressive : soldats, canons, chars et aviation a été mise en mouvement. La répression fut aveugle, une véritable boucherie s'ensuivit : ratissages, enfumades, destructions.

Ce fut un massacre effrayant.

A Sétif et à Guelma, 45 000 vies humaines ont été sacrifiées.

Kherrata fut entièrement anéantie par les bombardements de la marine.

A la fin de ce jour du 8 Mai 1945, le peuple algérien comprit qu'il ne serait libre et indépendant qu'en répondant à la violence oppressive par la violence révolutionnaire organisée. Le sang versé allait semer les germes de la Résurrection et préparer le glorieux 1er Novembre 1954.

Cela fait trente ans et l'Algérie se souvient de ses martyrs. De ceux qui sont morts pour que cesse la spoliation, l'exploitation et l'injustice. La place occupée par le 8 Mai 1945 dans la mémoire populaire est immense.

Le 8 Mai 1945 et le 1er Novembre 1954 sont deux dates intimement liées qui marqueront d'une empreinte indélébile l'Histoire du Peuple Algérien.

Notice de la poste (recto-verso)



Emission Premier Jour du 17 décembre 1975 : 5c, 10c, 25c, 30c et 70c

Tous les timbres de la série de 1975 existent non-dentelés et en épreuves de luxe.



Valeur complémentaire  
5c (17/12/75)



Valeur complémentaire  
10c (17/12/75)



Valeur complémentaire  
25c (17/12/75)



Imprimés 1<sup>er</sup> échelon  
Régime intérieur  
30c (17/12/75)



Lettre 1<sup>er</sup> échelon  
Régime intérieur  
50c (1/11/75)



Carte postale  
Régime international  
70c (17/12/75)



Lettre 1<sup>er</sup> échelon  
Régime international  
1 dinar (1/11/75)



Valeur surchargée de 1978  
Lettre 1<sup>er</sup> échelon  
Régime intérieur  
0,60 D sur 50c

### III. VARIETES SUR L'EMISSION DU MASSACRE DE SETIF, GUELMA ET KHERRATA

Cette émission a bénéficié de plusieurs tirages. C'est pour cette raison que l'on retrouve des nuances de couleur affectant toutes les valeurs. Elle a affranchie le courrier depuis sa mise à disposition du public le 1<sup>er</sup> novembre 1975 jusqu'à la fin des années 1980. Une longévité d'environ quinze ans qui explique les nombreux retirages. Si les valeurs de 50c et 1 dinar ont été utilisées initialement pour affranchir la lettre 1<sup>er</sup> échelon respectivement pour le régime intérieur et le régime international, l'augmentation des tarifs postaux ont rélégué ces valeurs à une utilisation comme valeurs complémentaires comme c'était le cas pour les autres timbres de la série sauf pour le 70c qui servait pour l'affranchissement de la carte postale à destination de l'étranger.

Une variété exceptionnelle, la seule signalée dans le catalogue Yvert & Tellier, concerne le 1 dinar, avec l'absence de l'inscription centrale.

Un autre variété majeure concerne la double impression du texte central, connue sur le 1 dinar.



Variété sans texte central

Variété double impression centrale

Fragment avec variété sans fond et piquage à cheval oblitéré à Alger en septembre 1982

Sinon, on retrouve d'autres variétés de piquage : piquage décalée, piquage à cheval et double piquage sur certaines valeurs.



Piquages à cheval

## Le Maghrebophila



Double piquage central

L'impression défectueuse due à un surencrage est plus rare, avec un défaut sur les lettres ou les chiffres figurant sur le timbre. Dans le même type de variété, nous présentons une variété sur le 5 de 1945 absent due à une tâche de couleur sur le chiffre.



Impression défectueuse  
Lettres et chiffres effacés



5 bouché sur 2<sup>ème</sup> timbre de 1945

D'autres variétés sont également à signaler comme les anneaux-lune qui sont fréquents et touchent toutes les valeurs. La seule valeur surchargée de 1978 ne présente, quant à elle, qu'une variété mineure concernant le déplacement de la surcharge.



Anneau-lune au-dessus de Kherrata



Surcharge décalée 0 de 0,50 visible

# Le Maghrebophila

## Nuances de couleur



Normal : rouge



Nuance de couleur : rose



Orange



Brun orange



Vert



Vert jaune



Bleu gris



Bleu gris foncé



Bistre



Bistre jaune



Emeraude



Emeraude foncé



Brun rose



Rose

## IV. TARIFS POSTAUX ENTRE 1975 ET 1987

### REGIME INTERIEUR

	Lettre 1 <sup>er</sup> échelon	Lettre 2 <sup>ème</sup> échelon	Taxe de recommandation	Exprès	Accusé de réception	Carte postale	Imprimés 1 <sup>er</sup> échelon
1/1/75	0,50	0,70	2,00	3,00	1,00	0,30	0,25
29/12/76	0,60	1,00	3,00	4,00	1,00	0,50	0,30
1/2/83	0,80	1,40	4,00	5,50	2,00	0,70	0,40

Les tarifs de 1983 restent en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1991.

### REGIME INTERNATIONAL

	Lettre 1 <sup>er</sup> échelon	Lettre 2 <sup>ème</sup> échelon	Taxe de recommandation	Exprès	Accusé de réception	Carte postale	Imprimés 1 <sup>er</sup> échelon
1/1/75	1,00	1,40	2,00	3,00	1,00	0,50	
6/1/76	1,20	2,20	2,00	3,00	1,00	0,80	0,60
5/1/77	1,20	2,20	3,00	4,00	1,50	0,80	
1/2/83	2,00	3,50	4,00	5,50	2,00	1,40	1,00
27/1/1987	2,50	4,50	5,00	7,00		1,60	

Selon B.O du 1/1/1983 les taxes d'affranchissement sont les mêmes que celles du régime intérieur concernant les pays ayant signé des accords bilatéraux et les pays de l'Union Postale Arabe, à l'exception de la surtaxe aérienne. La surtaxe aérienne est calculée par palier de 5g. Les dispositions du 1/1/83 sont applicables à partir du 1/2/83.

Selon le BO du 1/1/76 les pays signataires des accords bilatéraux avec l'Algérie concernant la taxe d'affranchissement (en dehors de la surtaxe aérienne) sont : Centrafrique, Tchad, Tunisie, Dahomey, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Gabon, Guinée, Haute-Volta, Cameroun, Congo, Maroc, Madagascar, Mauritanie et Nigér. Les taxes sont ceux du régime intérieur.

Les mêmes dispositions sont applicables aux pays de l'Union Postale Arabe : Jordanie, Emirats Arabes Unis, Bahreïn, Arabie Saoudite, Soudan, Syrie, Somalie, Irak, Oman, Qatar, Koweït, Liban, Libye, Yémen ; autres pays : Pakistan, Ghana, Mali

Les tarifs de 1987 restent en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1991.

Lettre 1<sup>er</sup> échelon : moins de 20g

Lettre 2<sup>ème</sup> échelon : de 20 à 50g

Imprimés 1<sup>er</sup> échelon : moins de 20g

## V. UTILISATION POSTALE ENTRE 1975 ET 1987

L'émission Massacre de Sétif, Guelma et Kherrata (MSGK) a été utilisée postalement depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1975. Elle a petit à petit laissé la place à de nouvelles figurines des émissions courantes qui ont vu le jour ultérieurement. On ne la retrouve pratiquement plus sur le courrier affranchi après 1987. C'est pour cette raison que nous avons arrêté notre étude à cette date.

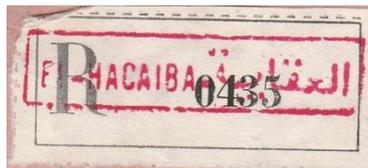
Pendant cette période les timbres à date utilisés par la poste algérienne sont essentiellement de deux types auxquels se surajoutent les oblitérations mécaniques. Le premier type est un cachet simple cercle de 27 mm bilingue avec le bloc dateur au centre sur 3 lignes avec indication de l'heure de levée. Il est souvent frappé en noir, mais on retrouve assez couramment une frappe en rouge, parfois en bleu ou en violet. Le deuxième type est un cachet double cercle à pont de 28 mm bilingue avec un bloc dateur central sur 3 lignes avec indication de l'heure de levée. Il est souvent frappé en noir, parfois en rouge.



TAD SIMPLE CERCLE ROUGE ET VIOLET

TAD A PONT DOUBLE CERCLE ROUGE

On indique à titre informatif quelques griffes utilisés par la poste pour les envois en recommandé, en exprès, par avion ou contrôle avion, etc.



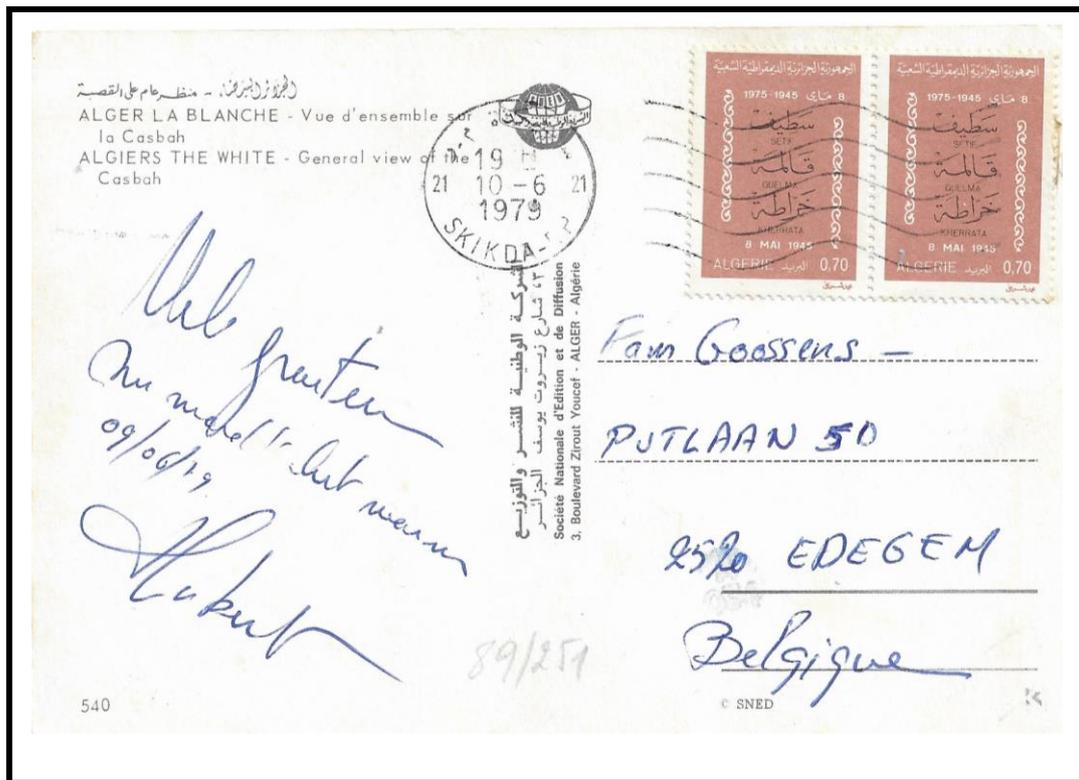
Les tarifs postaux sont ceux utilisés le 1<sup>er</sup> janvier 1975, le 6 janvier 1976, le 29 décembre 1976, le 5 janvier 1977, le 1<sup>er</sup> février 1983 et le 27 janvier 1987 (cf. chapitre précédent).

LARBA → SANNOIS 1975



Lettre envoyée par avion de Larba pour Sannois le 7 novembre 1975 (soit 7j après son émission) et affranchie à 1,20 dinar dont 50c de l'émission MSGK. Tarif lettre 1<sup>er</sup> échelon pour la France.

SKIKDA → EDEGEM 1979



Carte postale envoyée de Skikda R.P. pour Edegem (Belgique) le 10 juin 1979 et affranchie à 1,40 dinar. Tarif international de la CP.

Le Maghrebophila

MANDREIS → ALGER 1977



Lettre envoyée de l'Ambassade du Yémen pour l'Ambassade de la R.D.A. Bureau de départ :  
Bir Mandreis pour Alger le 3 février 1977. OMEC muette type SECAP.  
Affranchissement au tarif Imprimés 1<sup>er</sup> échelon 30c.

BIR MANDREIS → ALGER 1977



Lettre envoyée du bureau de Bir Mandreis pour Alger le 22 janvier 1977.  
Affranchissement 60c, tarif intérieur lettre 1<sup>er</sup> échelon

**EL BIAR → ALGER 1979**



**Le Front de libération nationale du Tchad** ou Frolinat est un mouvement armé tchadien créé le 22 juin 1966 au Soudan par Ibrahim Abatcha pour lutter contre le régime sudiste qui discriminait les populations musulmanes du Nord, du Centre et de l'est. Des rébellions avaient éclaté le 27 octobre 1965 dans la région du Guéra. Les principaux fondateurs du mouvement sont issus de l'Union nationale tchadienne (section tchadienne du Mouvement socialiste africain) (Ibrahim Abatcha, Aboubakar Djallabo, Mahamat Ali Taher...) et du Front national de libération du Tchad de Hassan Ahmat Moussa. À partir de 1968, ils sont rejoints par de nombreux Toubous du Tibesti. Le mouvement connut de multiples divisions internes, suivant souvent des contours ethnico-tribaux et affronta l'armée française de 1968 à 1973.

Arrivé au pouvoir en 1979, le pouvoir est toujours détenu depuis par des fractions héritières du Frolinat. Il existe toujours deux Frolinat, l'un dirigé par Goukouni Oueddei et l'autre par Abba Siddick.

Parmi les membres du Frolinat, on peut citer Goukouni Oueddei, Hissène Habré, Idriss Déby, Mahamat Nouri et Youssouf Togoimi.

*Lettre envoyée du Front de Libération Nationale du Tchad pour l'Ambassade de la R.D.A. Bureau de départ : El Biar pour Alger le 17 février 1979. OMEC muette type SECAP. Affranchissement 60c, tarif intérieur lettre 1<sup>er</sup> échelon.*

**ABA EL MARSA → AVIGNON 1979**



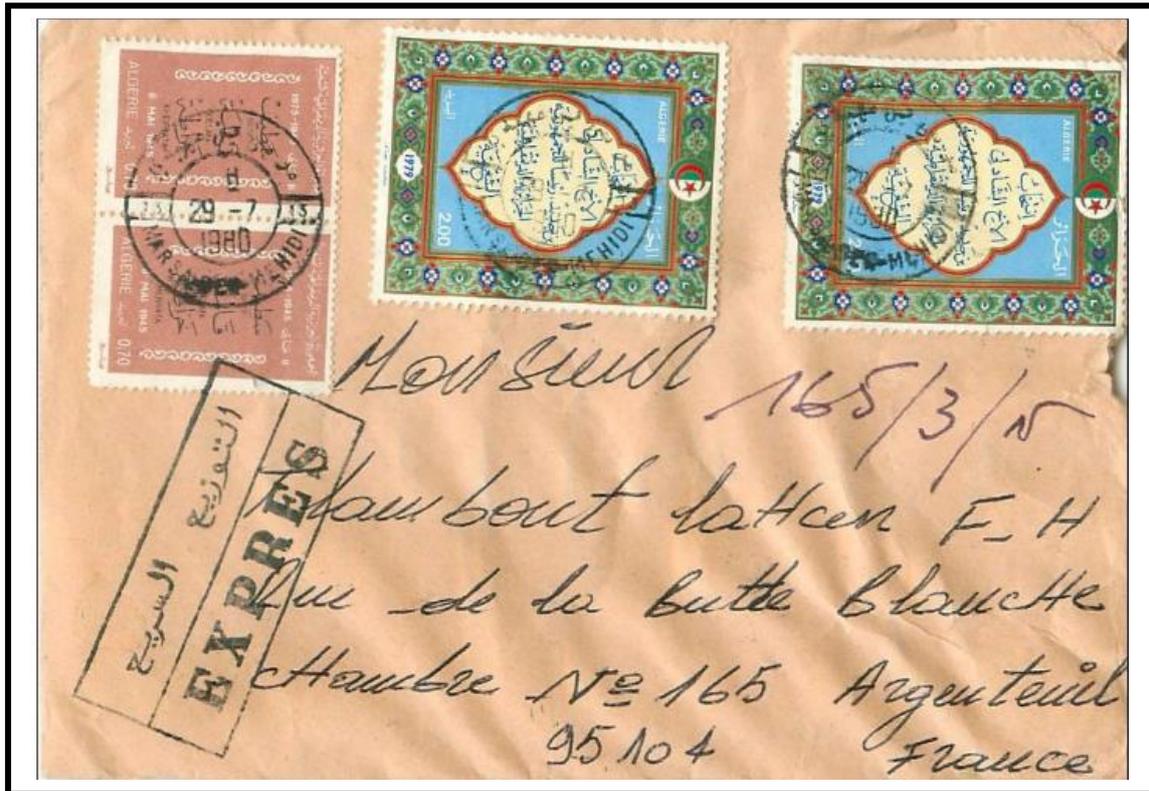
Lettre envoyée du bureau d'Annaba El Marsa pour Avignon le 24 février 1979.  
Affranchissement 1,40 dinar, tarif lettre 1<sup>er</sup> échelon pour la France.

**DELLYS → ROCHECHOUART 1980**



Lettre recommandée envoyée du bureau de Dellys pour Paris puis redirigée à Rochechouart le 9 mars 1980. Affranchissement 5,40 dinars, tarif lettre 2<sup>ème</sup> échelon pour la France : 2,20DA + 3DA de taxe de recommandation (sur-affranchissement 20c).

**MARSA MEHIDI → ARGENTEUIL 1980**



Lettre envoyée en Exprès de Marsa Mehidi via Alger Gare (au verso pour Argenteuil le 29 juillet 1980 et affranchie à 5.40 dinars dont 2x 70c de l'émission MSGK. Tarif lettre 2<sup>e</sup> échelon pour la France : 2,20 dinar et 3 dinars pour la surtaxe Exprès (0.20d de trop).

**BATNA BENBOULAI → MARSEILLE 1983**



Lettre envoyée en Exprès de Batna Benboulaïd pour Marseille le 12 avril 1983 et affranchie à 7,60 dinars dont 2x 10c + 2x 70c de l'émission MSGK. Tarif lettre 1<sup>er</sup> échelon pour la France : 2 dinars et 5,50 dinars pour la surtaxe Exprès (sur-affranchissement 10c).

**BENI-SLIMANE → MUNICH 1984**

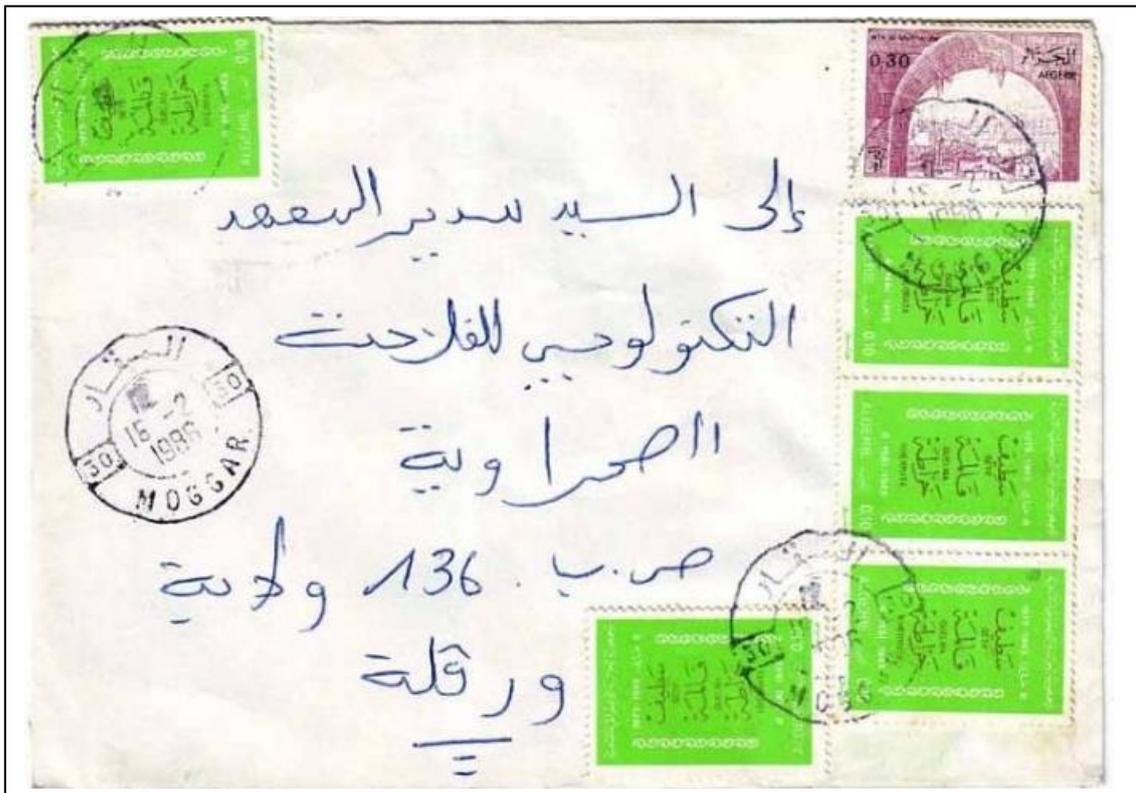


*Lettre recommandée envoyée en Express de Béni-Slimane pour Munich le 25 janvier 1984 et affranchie à 11,50 dinars dont 2x 25c de l'émission MSGK. Tarif lettre 1<sup>er</sup> échelon pour l'Allemagne : 2 dinars, 5,50 dinars pour la surtaxe Express et 4 dinars pour la Recommandation.*



*Complément d'affranchissement au verso.*

**MOGGAR 1986**



Lettre locale envoyée de Moggar le 16 février 1986 affranchie à 0,80 dinar dont 5 timbres de l'émission MSGK à 10c. Tarif local pour une lettre 1<sup>er</sup> échelon.

**KHEMIS EL KHECHNA → MARSEILLE 1987**



Lettre envoyée en Exprès de Khémis El Khechna pour Marseille le 8 janvier 1987 et affranchie à 9,50 dinars dont 1x 50c de l'émission MSGK. Tarif lettre 1<sup>er</sup> échelon pour la France : 2, 5 dinars et 7 dinars pour la surtaxe Exprès.

## Oblitérations mécaniques du Maroc via la machine SAVANA

Par Jean-Claude Guyaux

A la fin de l'année 1926, apparaît dans certains bureaux de poste français une empreinte mécanique dont le timbre dateur ressemble fortement à celui des oblitérations **KRAG**, en service en France depuis 1906.

Ce timbre comporte, dans la couronne, le nom et l'adresse du bureau, et le dateur indique, dans l'ordre, le quantième, le mois (en trois ou quatre lettres), l'heure, avec ou sans les minutes, et enfin le millésime (à deux chiffres), le tout sur quatre lignes.

Ces similitudes ont longtemps laissé penser qu'il s'agissait de l'essai d'un nouveau matériel de la firme norvégienne Krag.

Le Catalogue des timbres de France décrit le timbre à date comme identique à celui de la Krag, sans autre commentaire.

Par la suite, on rencontre régulièrement ces marques sous la dénomination de *Krag troisième génération*.

Les travaux de Y. Nouazé ont démontré, au cours de ces dernières années, que cette appellation était erronée, et que ces empreintes proviennent, en fait, de machines à oblitérer de la marque **SAVANA**, brevetées en France en 1925.

Leurs caractéristiques, dont la conjonction est unique, en France, pour une oblitération mécanique, se résument en quatre points :

- empreinte discontinue, contrairement à la Krag, qui, pour sa part, produit une empreinte continue ;
- couronne simple, présentant un léger ovale de 24 mm par 25 mm, alors que la Krag présente un simple cercle de diamètre 25 mm ;
- bloc dateur sur quatre lignes, d'une présentation générale similaire à celle de la Krag, à quelques détails près ;
- flamme de 24 mm de hauteur, comme la couronne, et toujours à sa droite.

Trois sortes de flammes sont connues : six lignes droites, cinq lignes ondulées et onze lignes obliques.

Nous présentons ci-après les **flammes à lignes obliques**



La flamme (muette) est composée de **11 lignes inclinées vers la droite**. (dans le rectangle rouge ci-dessus)

Ces flammes sont situées dans certains bureaux de Paris.

## Au Maroc

Au Maroc, il existe des empreintes similaires, apparues en 1929 et 1930 dans les bureaux marocains de **Casablanca-Postes** et de **Rabat-R.P.**

Le bloc dateur possède les mêmes caractéristiques que celles des marques appliquées en France, mais la flamme est légèrement différente :

- elle ne compte que **10 lignes**,
  - toutes sont **entières** pour **CASABLANCA**
  - la première est tronquée pour **RABAT**
- Leur inclinaison est moins prononcée.

Ces marques sont connues aussi bien en départ qu'en arrivée.



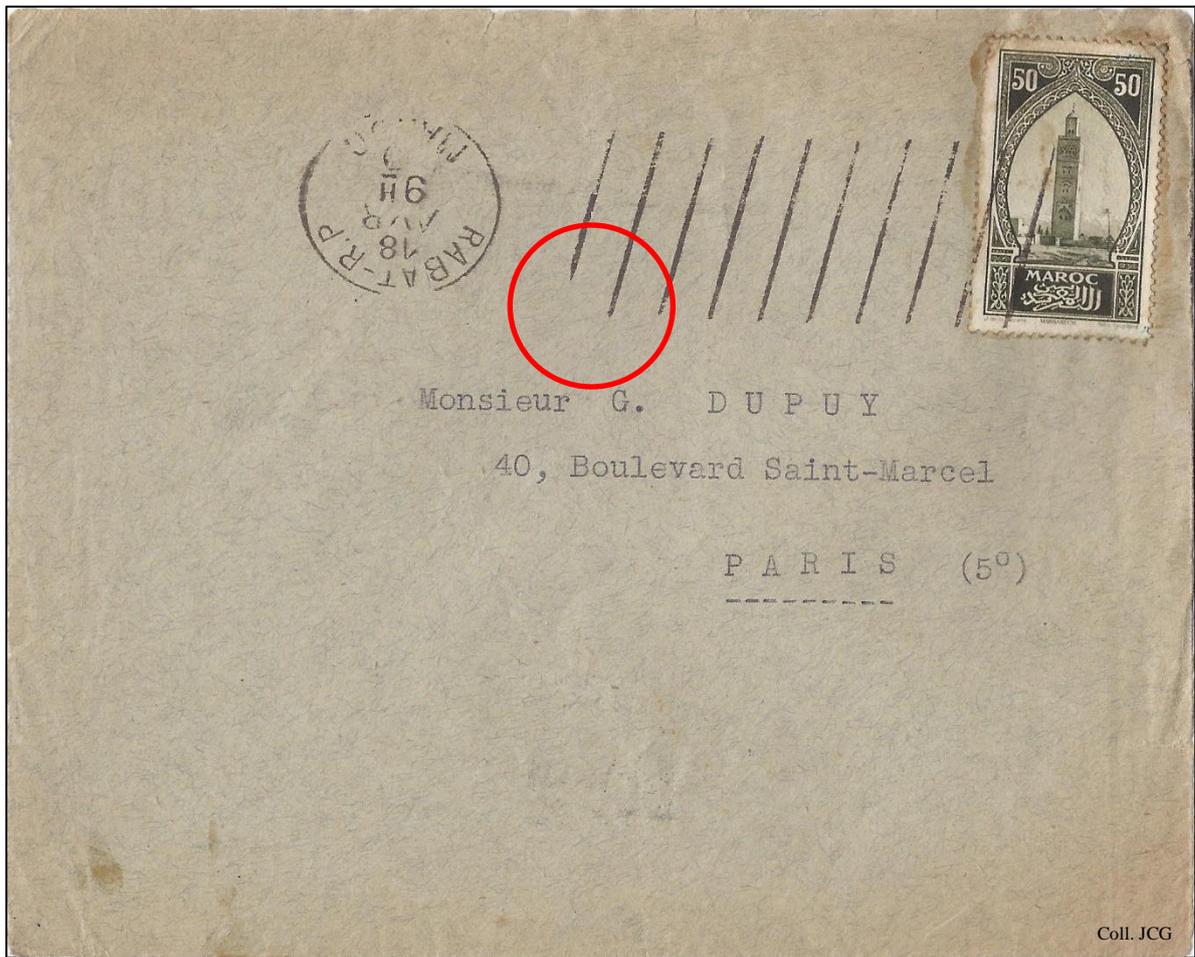
Exemple partiel d'une marque de **CASABLANCA-POSTES/MAROC** du 22/JAN/3<sup>H</sup>/29

Ville	1 <sup>ère</sup> date rencontrée	Dernière date rencontrée
Casablanca Postes	18 janvier 1929	28 février 1929
Rabat R-P	15 février 1929	20 mars 1930



Carte postale envoyé en FM de Casablanca vers Bordeaux en date du 18 janvier 1929

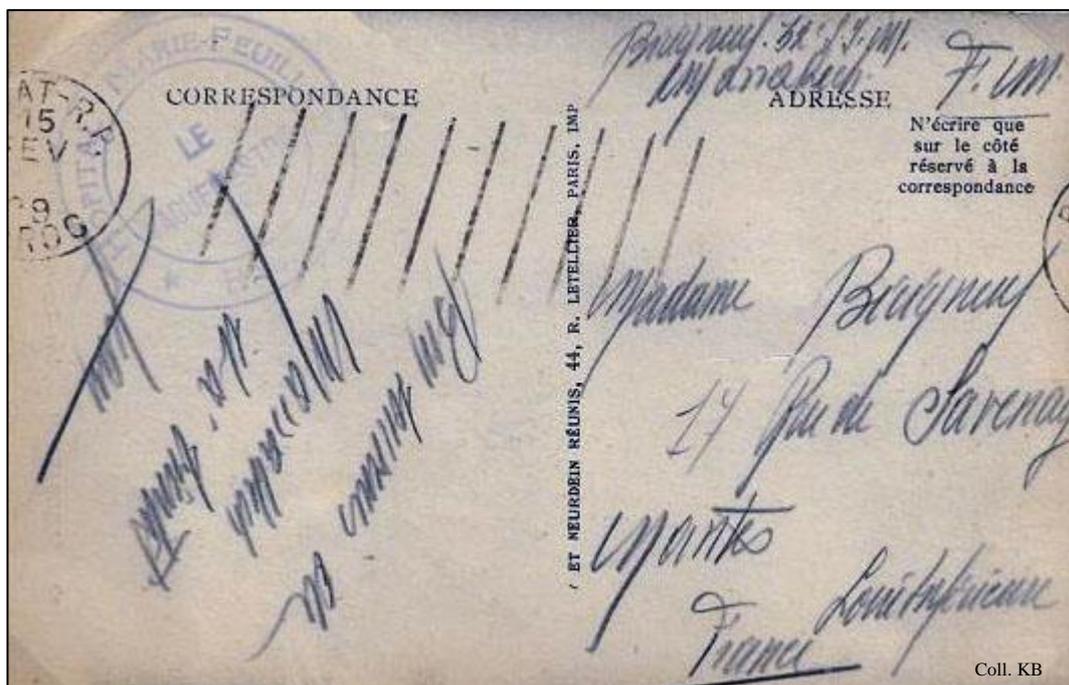
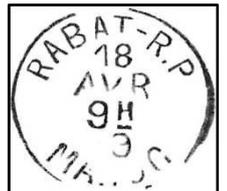
## Le Maghrebophila



Coll. JCG

Enveloppe expédiée de **Rabat vers Paris (France)** en date du **18 avril 1929**

- Affranchissement à l'aide d'un timbre à 50 c (La Koutoubia de Marrakech).
- Oblitération de **RABAT R.P/MAROC** en date du **18/AVR/9<sup>H</sup>/29**
  - L'ensemble du bloc dateur est inversé



Coll. KB

Carte postale envoyée **Rabat- R.P.** en FM pour **Nantes** en date du **15 février 1929**



Envoi expédié de **Rabat** vers **Paris (France)** en date du **05 mars 1929**

- Affranchissement à l'aide de deux timbres (Chella) pour un total de **50 c** (tarif lettre ordinaire 20 gr du 05/01 1928 au 31/07/1930)
- Oblitération de **RABAT – R P./MAROC** en date du **5/MARS/17<sup>H</sup>50/29**



Au verso : estampilles d'arrivées à **NEUILLY<sup>S</sup>/SEINE/SEINE** en date du **11 III29.15H**



## Le Maghrebophila



Envoi expédié de **Rabat** vers **Dompierre (France - Vosges)** en date du **21 mai 1929**

- Affranchissement à l'aide d'un timbre (Avion Biplan survolant Casablanca) de **80 c** (tarif lettre ordinaire 50 gr du 05/01 1928 au 31/07/1930 – sur affranchissement de 5c)
- Oblitération de **RABAT – R. P/MAROC** en date du **21/Mai/4<sup>th</sup>/29**
- Au verso ;
  - Étiquette érinophile (représentant **MEKNÈS- LE PALAIS DU SULTAN**)
  - Estampille d'arrivée en date du 23 mai



Au dos, une spectaculaire maculature causée par l'encre intempestif de la platine, ou du rouleau presseur, à contre-temps du passage de la lettre précédente.

Le Maghrebophila



Coll. JCG

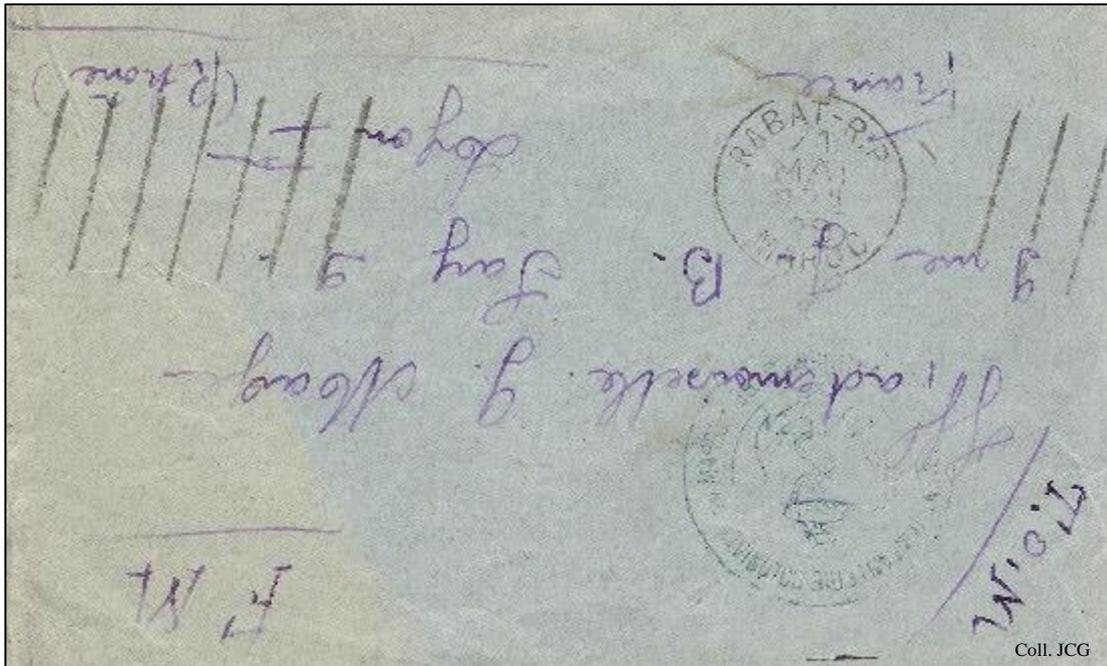
Marque en arrivée d'une lettre par avion de Toulon vers Rabat le 19 mars 1930  
L'estampille d'arrivée est sur le recto au bureau de **RABAT R.P./MAROC** en date du **20/MARS/20<sup>H</sup>/30**



Coll. JCG

Verso d'un envoi au départ de Paris vers Mazagan.  
Au verso, estampille de passage à Casablanca en date du **28/FEV/21<sup>H</sup>/29**

## Le Maghrebophila



Envoi expédié en Franchise Postale (militaire) de **Rabat** vers **Lyon (France - Rhône)** en date du **21 mai 1929**

- Estampille de **RABAT – R. P/MAROC** en date du **21/Mai/12<sup>H</sup>/29**

Le classique défaut d'embrayage permet de voir les dix lignes obliques ... et paraît confirmer qu'il s'agirait bien d'une empreinte SAVANA.

Au dos, une spectaculaire maculature causée par l'encre intempestif de la platine, ou du rouleau presseur, à contre-temps du passage de la lettre précédente.



Bibliographie : Collections personnelles (JCG : Jean-Claude Guyaux – KB : Khalid Benziane)  
Site Internet  
Catalogue spécialisé des timbres de France, Tome 2, Yvert & Tellier, 1982.  
Les Krag troisième génération, Gérard Dreyfuss, Echo de la Timbrologie, 1992.  
Les machines SAVANA, Yvon Nouazé, Feuilles marcophiles, 1996.  
L'oblitération mécanique en France, Yvon Nouazé, F.F.A.P., 2006.  
Documentation personnelle

## Maroc – ces villes qui ont changé de nom après l'indépendance

Par Khalid Benziane

Après l'indépendance du Maroc en 1956, de nombreuses villes ont changé de nom. Nous étudierons celles qui étaient situées dans la zone sous protectorat français, puis espagnol. Si on connaît Port-Lyautey ou Mogador, il existe d'autres dont le nom a été oublié et qui nous paraît utile à savoir quand on s'intéresse à la marcophilie marocaine.

Cette liste aidera certainement de nombreux collectionneurs. Les villes dont l'orthographe a peu changé, n'est pas pris en compte dans cette liste. A noter que le changement de dénomination peut être différé par rapport à la date de 1956 pour des raisons politiques ou historiques.

Les petites agglomérations, souvent rurales ou situées dans les régions montagneuses, et qui n'ont pas été dotées de bureaux de poste ne figurent pas dans notre propos. Nous illustrerons notre article par quelques plis et documents (avant et après l'indépendance). La date entre parenthèses est celle de la modification de l'appellation quand celle-ci est connue. Voici donc la liste par ordre alphabétique qui vous donnera un aperçu de ce changement (Ahermoumou, Goulimime et Ksar Es-Souk ont changé d'appellation bien après l'indépendance):

### Zone sous protectorat français :

1. Ahermoumou devient Ribat el-Kheir (1971).
2. Berguent → Aïn Bénimathar.
3. Bir-Djedid-Saint-Hubert → Bir Jedid Chavent (en 1939) → Bir Jdid.
4. Boucheron → El-Gara.
5. Boulhaut → Ben Sliman.
6. Cap-Cantin → Bedouzza.
7. Casablanca Sidi Othmane → Casablanca Cité Djemaa (1975).
8. Christian → Ez-Zhiliga.
9. El Kelkia Sidi Hajaj → Oued El Hassar (1928).
10. Fédala (ou Fédalah ou Fédhala) → Mohammedia.
11. Foucauld → Souk Jemaa Oulad Abbou (après 1960).
12. Goulimime (ou Goulimine) → Guelmim (après 1967).
13. Kenitra → Port-Lyautey (1932) → Kenitra.
14. Ksar Es-Souk → Errachidia (après 1957).
15. La Jacqueline → Had Brachoua.

## Le Maghrebophila

16. Louis Gentil → Youssoufia (1961).
17. Marchand → Rommani.
18. Martimprey du Kiss → Ahfir.
19. Mazagan → El Jadida.
20. Mogador → Essaouira.
21. Monod → Allal El Bahraoui (après 1957).
22. Petitjean → Sidi Kacem.
23. Saint-Jean de Fédala → Béni Yakhklef.
24. Valgrave → Souk Tnine Moghane.
25. Venetville → Souk Tleta Loulad.

**Exemple de Kenitra :** agence postale ouverte en 1914 qui devient rapidement une recette la même année ; elle va changer de nom le 1<sup>er</sup> trimestre 1932 pour devenir Port-Lyautey, puis à nouveau Kenitra après l'indépendance.



*Kenitra 1914*



*Port-Lyautey 1932*



*Kenitra bilingue 1960*

## Le Maghrebophila

**Exemple de Mazagan :** bureau de distribution ouvert en 1893 élevé en recette en 1910 sous le nom de Mazagan, puis devient El-Jadida après l'indépendance.



*Mazagan 1913*



*El Jadida 1957*

**Exemple de Petitjean :** agence postale ouverte en 1914, puis élevée en recette en 1919. Porte le nom de Petitjean pendant le protectorat et Sidi Kacem après l'indépendance.



← *Petitjean 1916* et *Sidi Kacem 1959* ↑

**Exemple de Louis Gentil:** agence postale créée en 1933, puis recette en 1936, et rebaptisée Youssoufia en 1961.



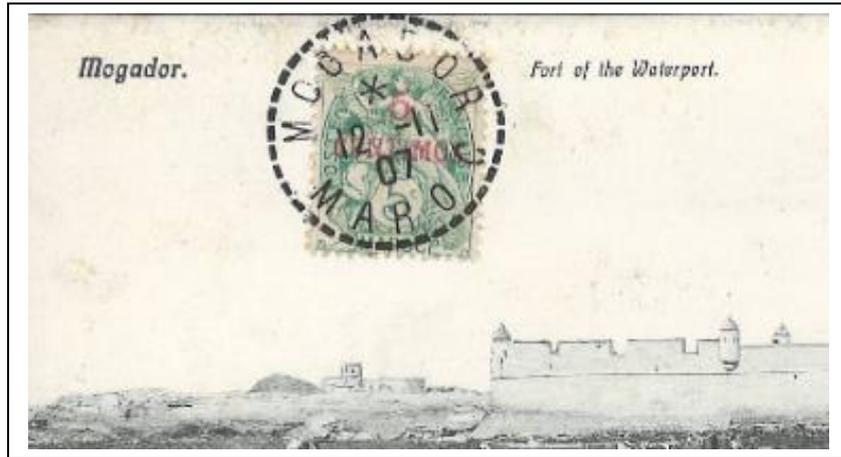
*Louis Gentil 1945*



*Youssoufia 1969*

## Le Maghrebophila

**Exemple de Mogador** : bureau de distribution ouvert en 1893, élevé en recette en 1913 ; prend le nom d'Essaouira après l'indépendance.



*Mogador 1907*



*Essaouira 1969*

**Exemple de Foucauld** : agence postale ouverte à une date indéterminée, élevée en recette en 1935. Porte désormais le nom de Souk Jemaa Oulad Abbou après l'indépendance.



*Foucauld 1942*



*Porte encore le nom de Foucauld en 1960.*

**Zone Nord sous protectorat espagnol :**

la plupart des bureaux de la zone espagnole changèrent de dénomination après 1958.

1. Alcazarquivir → El Ksar El Kébir → El Ksar.
2. Arzila → Asilah.
3. Monte Arruit → Mont-Aroui.
4. Rio Martin → Martil.
5. Béni Aros → Souk – Khemis des Béni Arouss.
6. Cabo de Agua → Cap de l'eau.
7. Castillejos → Fnidek.
8. Cuesta Colorada → Akbet El Hamra
9. Dar Drius → Driouch.
10. Dar Riffien → Riffien.
11. Villa Sanjurjo → Villa Alhucemas → Al-Hoceima.
12. Puerto Capaz → Jebha.
13. Xauen → Chaouen.
14. Tahuima → Taouima.
15. Rinçon del Medik → Mdiq.
16. Zeluan → Selouane.
17. Ergaïa → Régaia.
18. Uad Lau → Et-Tleta de Oued Laou.
19. Zoco Arbaa del Arkerman → Kariat-Arkmane.
20. Sector de Axdir → Ajdir.

**Exemple de Villa Sanjurjo:** bureau ouvert en 1925 puis rebaptisé Villa Alhucemas en 1933, puis à nouveau Villa Sanjurjo au début de la guerre franquiste (vu en 1936) et Al-Hoceima après 1958.



*Villa Sanjurjo 1932*

## Le Maghrebophila



*Villa Alhucemas 1936*

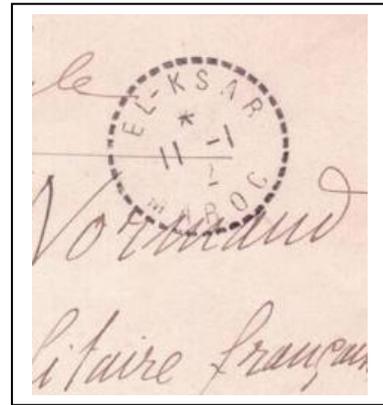


*Al-Hoceima 1978*

**Exemple d'Alcazarquivir** : bureau ouvert en 1915 puis rebaptisé Ksar el Kébir après 1958. Un bureau français y a fonctionné de 1893 à 1915 sous l'appellation El-Ksar El-Kbir puis El-Ksar (à partir de 1910).



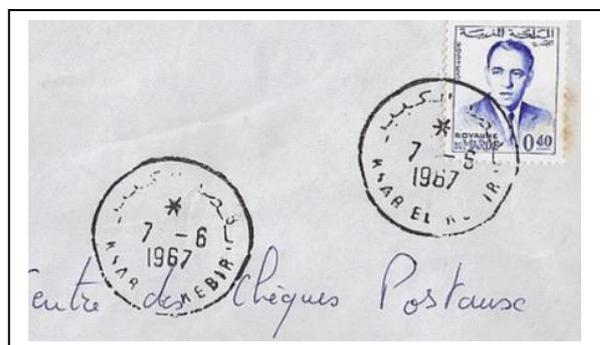
*Alcazarquivir 1922*



*El-Ksar 1912 (bureau français)*



*El-Ksar el-Kbir 1901 (bureau français)*



*Ksar el Kébir 1967*

**Zone Sud, colonies espagnoles :**

1. Cap Juby → Tarfaya (après 1958).
2. Ifni → Sidi Ifni (après 1969).
3. La Aguera → La Gouira (après 1976).
4. Villa Cisneros → Dakhla (après 1976).
5. A Aiun → Laâyoune (après 1976).
6. Villa Bens → Tarfaya (après 1958).
7. Semara → Smara (après 1976).

**Exemple de A Aiun :** bureau ouvert en 1947 (première date vue) puis a changé d'appellation après 1976 : Laâyoune.



*A Aiun 1976*



*Laayoune 1993*

**Bibliographie :**

- Guides Bleus du Maroc, édition 1954, 8<sup>ème</sup> édition, Hachette, Paris.
- Thierry Sanchez. Maroc : Les oblitérations des postes françaises (1852-56) et quelques oblitérations après 1956. Edition 2014.
- Carte Michelin Maroc au 1/ 1000 000 N°959. Ed. de 1998.

## Maroc - Date de la poste faisant foi

Par Jean-Claude Guyaux

Qui n'a pas entendu maintes fois que la date de la poste "faisant foi"

Eh bien voici un envoi, certes nous sommes en période de guerre, mais ici il y a en effet un combat de blocs dateurs.

Ci-dessous la lettre d'un sergent-chef du régiment de Zouaves de Casablanca pour lequel on peut se demander quel est le jour et l'heure où l'envoi a été traité pour que « la date fasse foi ».



Envoi expédié en franchise postale de **Casablanca** vers **Gincla (France – Aude)**  
en date du **29/30 septembre 1940**.

- Envoi en franchise du **1<sup>er</sup> Régiment de Zouaves de Casablanca**
- Oblitération mécanique sans slogan publicitaire de **Casablanca-Postes**.
- Ouverture et re fermeture via une bande de censure type B et estampille de contrôle de l'Autorité Militaire de **MARRAKECH (YF 612)**.
- Au verso, Estampille manuelle simple cercle tireté (Type B4e) de passage par **LAPRADELLE PUILAURENS/AUDE** en date du **7 10/40**

# Le Maghrebophila

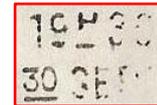


Scan réduit à 65% du verso

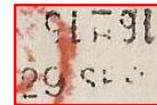
## Blocs dateurs différents.



Bien que le pli soit envoyé de Casablanca, la censure s'effectue à Marrakech (YF 612 de couleur rouge)



Bloc dateur 1  
19<sup>h</sup>30  
30 SEPT (souligné)



Bloc dateur 2  
16<sup>h</sup>15 (inversé)  
29 SEPT



Estampille d'autorisation d'envoi par le Vaguemestre



Estampille d'arrivée au verso le 7 octobre 1940

**A votre avis, quelle est la DATE FAISANT FOI ? Le 29 ou le 30 septembre ? Pourquoi l'envoi passe par Marrakech pour être censuré et pas directement à Casablanca ?**

## OUED-ZEM : UNE OBLITERATION BIEN TARDIVE

Par Khalid Benziane

Le Maroc sous protectorat français obtient son indépendance le 3 mars 1956. L'Administration des Postes va progressivement changer l'intitulé des timbres à date (TAD), passant d'une légende en caractères latins à une inscription bilingue (français-arabe). Ce changement va au début concerner les recettes principales des grandes villes, puis à fur et à mesure s'étendre aux recettes de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> catégorie, etc.

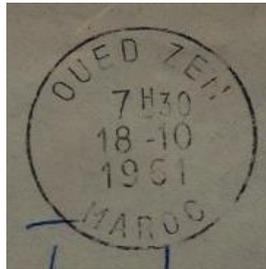
Il paraît donc normal que l'on retrouve dans les mois qui ont suivi l'indépendance, des cachets français de la période du protectorat. La mise en place de la nouvelle législation des postes va prendre du temps. D'après Thierry Sanchez, interrogé à ce sujet, la date la plus tardive qu'il ait vue est de 1958. Mais que dire de cette oblitération mécanique (OMEC) datant de 1961 ?



## Le Maghrebophila

D'abord commentons cette lettre : il s'agit d'une lettre locale envoyée d'Oued-Zem pour Casablanca le 18 octobre 1961 et adressée au directeur de l'Energie Electrique du Maroc. Elle est affranchie avec un timbre à 20F émis en 1955 (catalogue Cotter) représentant la Mahkama (tribunal) de Casablanca. Le tarif intérieur du Maroc change en 1961 passant de 15F à 20F pour la lettre 1<sup>er</sup> échelon.

Il ne peut donc pas s'agir d'une erreur dans le montage du composteur. C'est une OMEC type SECAP constituée d'un TAD de 24mm et de 5 lignes ondulées de 50mm. Cette machine est utilisée au Maroc depuis le début des années 1950.



Oued-Zem est une petite bourgade du Moyen-Atlas située entre Khouribga et Béni-Mellal. Elle fut occupée par les troupes françaises dès 1913 où un noyau d'agglomération de forma autour d'un poste militaire. Cette localité est située dans une région riche en culture de céréales et de pâturage. La population d'Oued-Zem est de plus de 12.000 habitants en 1954 dont environ 700 européens. Un bureau de poste y fut créé le 16 novembre 1917, passant d'une distribution à un bureau de recette le 1<sup>er</sup> mai 1921.

Dans le catalogue de Thierry Sanchez sur les oblitérations du Maroc, on note page 181 un TAD de recette bilingue de juillet 1957 et la même SECAP de notre lettre avec une date du 14/02/1954. Que faut-il donc en penser ?

A mon avis, il ne peut s'agir d'une erreur du responsable de la machine SECAP, celle-ci a continué à fonctionner comme pendant la période pré-indépendance. L'agent des postes d'Oued-Zem oblitére le courrier avec le cachet manuel de recette bilingue au moins depuis juillet 1957 mais aussi avec la SECAP jusqu'à cette date bien tardive (octobre 1961). C'est la date la plus tardive actuellement connue du Maroc.

Qu'en pensent nos lecteurs ?

Connaissent-ils une date encore plus tardive ?

Nous attendons vos avis. Merci par avance.